

L'évaluation « Partir du bon pied en maternelle »

Informations à l'attention des parents et tuteurs

Cher parent, cher tuteur,

L'évaluation « Partir du bon pied en maternelle » aura lieu au 1^{er} trimestre dans votre école.

Cette évaluation est organisée à l'échelle nationale afin d'aider les enseignants à déterminer le degré d'alphabétisation et l'aptitude à compter de chaque enfant à son entrée en maternelle. Les enseignants peuvent ainsi planifier les leçons de manière à mieux répondre aux besoins d'apprentissage de chaque enfant.

Les enfants commencent leur scolarisation avec diverses expériences, aptitudes et capacités. Certains ont été familiarisés avec les livres, reconnaissent les lettres de l'alphabet, savent même écrire leur nom ou compter jusqu'à dix, tandis que d'autres n'ont pas encore développé ces compétences.

L'évaluation « Partir du bon pied en maternelle » permet aux enseignants de passer du temps avec chaque enfant pour déterminer ses aptitudes.

Cette évaluation n'est pas un test : elle apporte aux enseignants des informations utiles pour faciliter l'apprentissage de votre enfant à l'école. Si vous ne souhaitez pas que votre enfant participe à cette évaluation, veuillez en informer l'école.

La fiche ci-jointe apporte des informations supplémentaires sur l'évaluation « Partir du bon pied en maternelle ».

Veuillez contacter l'école si vous avez des questions sur cette évaluation.

Service téléphonique d'interprétariat

Si vous avez besoin des services d'un interprète pour vous aider à contacter l'école, veuillez appeler le Service téléphonique d'interprétariat au 131 450 et demander un interprète dans votre langue. Ce dernier appellera l'école et restera en ligne pour vous aider au cours de la conversation. Ce service ne vous sera pas facturé.

Le chef d'établissement

